

COUP DE PROJECTEUR

E.T.P. et psychoéducation : une nouvelle dynamique territoriale pour mieux accompagner patients et aidants

Éléments extraits du Guide de restructuration de l'offre de soins en E.T.P. et psychoéducation recueillis auprès de Carole Mercier, pharmacien et du Dr Florence Guyot-Gans, praticien hospitalier, responsable de l'U.T.E.P.P.



L'Éducation Thérapeutique du Patient (E.T.P.) est aujourd'hui un levier essentiel pour aider les personnes vivant avec une maladie chronique à mieux comprendre leur pathologie, à gagner en autonomie et à améliorer leur qualité de vie.

Au C.H.P., cette dynamique s'inscrit depuis 2013 dans l'action de l'U.T.E.P.P. (Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient en Psychiatrie), qui coordonne le programme ETAPP sur le territoire Béarn Soule (Education Thérapeutique pour l'Accompagnement des Patients et de leurs Proches).

Après plus de dix ans d'existence et 117 professionnels formés, une nouvelle étape s'ouvre : celle de la restructuration de l'activité d'E.T.P. au C.H. des Pyrénées pour déployer davantage l'offre sur tout le territoire.

UNE AMBITION : RENFORCER L'ACCÈS ET L'AUTONOMIE

Plusieurs constats ont conduit à repenser l'organisation : une capacité limitée pour l'U.T.E.P.P. de coanimer toutes les séances d'E.T.P. et d'enrichir l'offre d'E.T.P., des équipes soignantes qui ont du mal à mettre en place de séances dans les unités sur

tout le territoire, ... L'enjeu est désormais de structurer une offre plus lisible, plus systématique et plus accessible pour tous les patients et aidants, en s'appuyant sur les compétences déjà présentes dans les unités.

TROIS AXES POUR TRANSFORMER L'OFFRE

Le projet s'articule autour de trois grands axes de développement.

Le 1^{er} axe consiste à déployer des référents E.T.P. sur toutes les structures de l'établissement. L'objectif est simple : permettre que l'E.T.P. soit portée directement au sein des unités (hospitalisation, C.M.P., H.J.).

Des professionnels formés deviendront référents E.T.P., avec des missions claires : organiser des groupes, animer des séances, réaliser des diagnostics éducatifs en s'appuyant sur le P.S.I.

L'idée est de passer à une logique de réseau, plus réactive et plus proche du terrain.

Avec le 2^{ème} axe, il s'agit d'intégrer les usagers partenaires. Ici, les patients et aidants partenaires deviennent des acteurs à part entière du dispositif. Par leur témoignage et leur expérience, ils enrichissent les séances, favorisent la parole des patients et renforcent le pouvoir d'agir de chacun.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les recommandations actuelles selon lesquelles, d'ici 2028, tous les programmes E.T.P. devront associer un patient expert. Enfin, le 3^{ème} axe concerne le développement de la psychoéducation des aidants.

Le projet intègre le déploiement du programme BREF, en

partenariat avec l'UNAFAM et le CLAP (C.H. Vinatier, Lyon). Ce programme propose un accompagnement précoce, individualisé et structuré des aidants, avec des rencontres dédiées et une meilleure orientation dans le parcours de soins. Il viendra compléter les modules déjà existants à destination des aidants dans le programme E.T.A.P.P.

UN RÔLE PIVOT DE L'U.T.E.P.P.

Dans cette nouvelle organisation, l'U.T.E.P.P. change de posture.

Elle devient un appui méthodologique pour les équipes, un centre de ressources et de formation, un coordinateur territorial de l'offre E.T.P., ainsi qu'un acteur de l'innovation, de l'évaluation et de la création de nouveaux modules adaptés aux besoins des patients et des parcours.

Concrètement, elle accompagnera les référents, soutiendra la mise en œuvre des groupes, garantira la cohérence des programmes et poursuivra la formation des professionnels, notamment via la formation de 40 h et des actions de sensibilisation ciblées.

UNE ORGANISATION STRUCTURÉE ET UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Le projet a été validé en mars 2026 par le directoire et présenté aux instances.

Il est déployé progressivement depuis juin 2026, avec une recomposition de l'équipe U.T.E.P.P. cet été.

Les trois axes seront déployés en septembre 2026, avec une montée en charge progressive et une évaluation continue des résultats.